

Bilan de compétences - Renforcé

Bénéficiaires

Toute personne volontaire pour un projet d'action personnalisé :

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Travailleur non salarié

Si vous pensez être une personne **en situation de handicap**, questionnez-nous ! nous répondrons au mieux à la prise en compte de vos besoins

Objectifs

Faire le point sur votre parcours professionnel. Définir un projet d'évolution professionnelle réaliste, en cultivant le « mieux être » au travail.

Le + :

Accompagnement renforcé sur la mise en œuvre du projet

Durée / Délai d'accès

- **20 heures** réparties sur **18 semaines**
- En plus des heures d'entretien avec le conseiller, le Bilan nécessite environ 8 heures de travail personnel
- Le démarrage de votre accompagnement est soumis à un délai de 3 semaines incompressible sous réserve que les modalités d'inscription soient respectées

Moyens et méthode

- Entretien individuel avec un intervenant spécialisé
- Supports de réflexion personnalisés
- Portefeuille de compétences
- Synthèse écrite après chaque entretien
- Synthèse finale
- Mise en relation avec des professionnels (réseau entreprises)

Outils

- Test d'intérêts professionnels (VOCATION)
- Test de valeurs professionnelles (QVP)
- Tests de personnalité (GPPI, Style Pro)
- Parcouréo (Accès spécifique au portail de découverte de plus de 1200 métiers pour s'orienter)
- Enquêtes professionnelles
- Techniques de recherche d'emploi

Contenu

Phase 1 : Analyse de la demande

- Présentation du déroulement de la prestation, les différentes phases du bilan, la démarche et les outils utilisés
- Définition des objectifs du bilan
- Identification des attentes, des besoins
- Analyse de la situation personnelle et professionnelle actuelle du bénéficiaire

Phase 2 : Investigation

Étape 1 : Bilan personnel et professionnel

- Identification des compétences développées au cours du parcours professionnel, des réussites, des événements clés
- Analyse des motivations personnelles et professionnelles
- Exploration des centres d'intérêts et des profils de personnalité professionnelle
- Inscription dans une dynamique de changement : se donner des objectifs de changement de comportements au travail pour évoluer
- Synthèse du profil du bénéficiaire

Étape 2 : Analyse métier/marché

- Définition des pistes d'évolution professionnelle Recherche d'informations sur le marché de l'emploi local, sur les secteurs porteurs d'emploi et les orientations envisagées
- Clarification des choix professionnels, les atouts professionnels et les axes de progrès en fonction du projet

Phase 3 : Conclusion

Projet, plan d'action

- Mise en place et formalisation d'un plan d'action
- Accompagnement conseil dans les étapes de mise en œuvre du projet
- Rédaction et présentation du document de synthèse avec validation par le bénéficiaire
- Suivi du plan d'action à 6 mois

Dernière modification : 18/09/2024

Tarif et financement

2100€ avec possibilité de prise en charge via CPF, Entreprise...

Pourquoi choisir l'IDC pour réaliser votre bilan de compétences ?

Nos engagements

- Respecter la confidentialité des informations échangées
- Rendre le bénéficiaire acteur de son bilan
- Mettre à disposition des outils, information sur l'orientation, le marché
- Disposer de compétences pluridisciplinaires permettant un regard pluriel
- Restituer au bénéficiaire une synthèse du bilan qui précise : *les circonstances, les principales étapes, les perspectives d'évolution professionnelles et un plan d'action au regard des projets définis*

Nos résultats

INDICATEURS de SATISFACTION :

89,7 %* des personnes ayant réalisé un bilan de compétences à l'IDC estiment que le bilan a **parfaitement répondu à leurs attentes** et même au-delà

96,4 %* des personnes **sont pleinement et extrêmement satisfaites du déroulement de leur bilan de compétences**

100 %* des personnes accompagnées recommandent l'IDC pour réaliser un bilan de compétences

INDICATEURS de RESULTAT :

En 2023 l'IDC a accompagné **85** personnes en Bilan de Compétences avec aucun abandon.

Le bilan de compétences permet de mieux se connaître : En moyenne les personnes ayant réalisé un bilan de compétences ont augmenté de 54 %* leur niveau de connaissance de leurs intérêts professionnels et de 100 %* leur connaissance des métiers vers lesquels elles peuvent se diriger.

Le bilan de compétences permet de regagner en confiance et motivation : En moyenne les personnes ayant réalisé un bilan de compétences ont augmenté de 41 %* leur niveau de confiance en soi, de 47 %* leur niveau de confiance dans leur avenir professionnel et de 58 %* leur niveau de motivation professionnelle.

En moyenne les bénéficiaires ont réalisé entre **3 et 6 enquêtes métier** durant leur Bilan de Compétences
Dans les 6 mois qui ont suivi la fin du Bilan de Compétences, **64,5 % des personnes ont changé de métier, 50 %** sont en formation.

**Données issues des enquêtes satisfaction de fin de bilan de compétences 2023*

Nos obligations

- Réaliser des bilans de compétences tels qu'ils sont définis par le code du travail

Cadre légal et réglementaire du Bilan de Compétences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/12/28/MTRD1829279D/jo/texte>

Contact :

02 43 21 58 10

idc@lemans.cci.fr

Vos compétences en action